

La scandaleuse levée d'immunité de Marine Le Pen



Jusqu'où iront-ils?

Il semble bien que nous assistions à un véritable hold-up des élections présidentielles par les socialistes qui veulent barrer l'accession de leurs rivaux à la présidence par la voie électorale. Ce qui se passe en ce moment rappelle de manière inquiétante les mots de Valls à la télévision portugaise: *La France possède l'arme nucléaire, il est hors de question que ce pays tombe entre les mains du Front National.*

On a vu les crocs-en-jambe dont Fillon fait l'objet, et, sans préjuger de sa culpabilité ou de son innocence, il faudrait être singulièrement naïf pour ne pas voir qu'il s'agit de faire échouer un très sérieux candidat au poste de

Président.

Le représentant du Parti Socialiste Benoît Hamon, doublée sur sa gauche, par Mélenchon, est inaudible au point que même son propre parti ne le soutient pas. Soit dit en passant, à quoi donc ont servi les Primaires? On va donc tout mettre en œuvre pour faire gagner l'enfant de Hollande, le premier de la classe, bien propre sur lui, qui ratisse tous azimuts, un coup à droite, un coup à gauche, un coup du sociétal, un coup de social, sans oublier l'inféodation aux doubles nationaux tout en essayant d'être aimable avec les Pieds-noirs : *Je vous ai compris*, dit sans ironie.

L'affaire Fillon est à ce jour bien mal engagée au point que la candidat ne semble plus constituer une menace insurmontable. Mais comme le front républicain risque de présenter quelques fissures et le plafond de verre de voler en éclats, pour plus de prudence, on s'en prend à Marine Le Pen et ses attachés parlementaires. Les attachés parlementaires, et leur statut plus que flou, semblent être une véritable mine. Il suffit de gratter pour la bonne personne au bon moment. Il est évident que l'on ne saurait attaquer Macron sur ses attachés parlementaires puisqu'il n'a jamais été élu.

Deux précautions valant mieux qu'une, deuxième attaque contre Marine Le Pen dont on peut laisser à chacun le soin d'examiner le bien-fondé. Suite à la comparaison du Front National à Daesh par le pilier de RMC, Jean Jacques Bourdin, Marine Le Pen, en 2015, a répondu sur son compte twitter en postant des photos de décapitation et le message: *Daesh, c'est ça*.

Notre Justice, disent ses magistrats, qui se plaignent d'un manque de personnes et de moyens est à bout de forces, elle croule sous les dossiers qui s'empilent et le justiciable doit attendre souvent de très longs délais.

Dans une telle situation aussi calamiteuse, on ne peut que s'étonner de la décision du parquet de Nanterre de vouloir

ouvrir une information judiciaire pour **diffusion d'images violentes**, images qui sont en accès libre sur Google. Il suffit de taper *décapitation* dans ce moteur de recherche, les images de Daesh arrivent en premier.

Et comme pour cela il faut faire lever l'immunité parlementaire de la candidate, le Parlement européen, qui n'a sans doute aucun problème plus important à régler, n'a pas hésité à le faire. A main levée, bien évidemment.

Cela ne s'appellerait-t-il pas de l'ingérence?

La manœuvre politique est aussi évidente que grossière. Mais même s'il y a fort à parier que le tribunal n'osera pas prononcer la peine prévue à cet effet – quoique – de trois ans d'emprisonnement et 75000 euros d'amende, une telle décision pour une affaire qui remonte à 2005, n'a pour seuls buts que d'entraver la campagne présidentielle et porter atteinte à l'image de Marine Le Pen. A cet égard, il n'est pas dit que la manœuvre obtienne l'effet escompté. La diffusion des images glaçantes des basses œuvres de l'Etat islamique risque d'apparaître aux Français comme une œuvre salutaire.

Outre le désir évident de nuire, il est possible que la plainte du parquet de Nanterre ne relève aussi de cette attitude archaïque qui consiste à vouloir mettre à mort le porteur de mauvaise nouvelle. Dans la Grèce antique, n'arrivait-il pas que l'on exécute le messenger?

Hé bien, il semble que nous n'ayons pas beaucoup changé. On ne veut pas voir une vérité douloureuse, surtout quand elle va à l'encontre de la doxa. On préfère faire taire celui qui la dénonce. Nous avons des exemples, et pas seulement avec Riposte Laïque. Souvenons-nous de Michel Houellebecq.

Plus près de nous, Guy Béart ne chantait-il pas:

Le premier qui dit la vérité

Il doit être exécuté...

Florence Labbé